

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT,  
SCIENCE POLITIQUE, ECONOMIE, GESTION, MENTION ASSURANCE BANQUE FINANCE  
PARCOURS CHARGE DE CLIENTELE – CONSEILLER DE CLIENTELE PARTICULIERS**

Le directeur du collège,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : ***Droit Science Politique Economie Gestion***

Mention : ***Assurance banque finance***

Parcours : ***Chargé de clientèle – Conseiller de clientèle particuliers***

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
CHENAF-NICET	Dalila	Maître de conférences	Environnement international
CHIAPPINI	Raphael	Maître de conférences	Firme bancaire
LAHET	Delphine	Professeure	Financement de l'économie
MAURIN	Max	Professeur agrégé	Firme bancaire Gestion financière & des risques
DOURNEAU	Pascal	Chargé d'enseignement	Droit fiscal
ROUMIER	Pierre	Chargé d'enseignement	Marketing bancaire et digital

Article 2 : Monsieur MAURIN est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2024-2025.

Fait à Bordeaux, le 11 octobre 2024.

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU,  
Directeur du Collège droit, science  
politique, économie et gestion

